

ABONNEMENT

SAUMUR	
En an.	18 fr.
Six mois.	9
Trois mois.	4 50
POSTE	
En an.	20 fr.
Six mois.	10
Trois mois.	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 22 AVRIL

La réorganisation militaire

Sous la troisième République

(Suite)

Les législatures qui succédèrent à celle de l'Assemblée nationale n'eurent pas moins souci de notre armée, et il faut convenir que l'entente entre les partis fut à peu près unanime, toutes les fois qu'ils abordèrent cette question. Quelques nuages vinrent cependant troubler cette entente, au cours de ces dernières années.

Le premier fut l'arrivée au ministère de la guerre du général Boulanger : on peut même dire que l'orage creva et que la foudre faillit tomber sur la République. Comme homme politique, le général ne dépassa jamais la hauteur d'un caporal de chambrée, mais il imposa à son administration un esprit contraire à la sainte routine. Le carton vert et le rond de cuir furent un instant ébranlés, et il apporta dans l'armée des améliorations et des innovations qu'on y a conservées.

On doit également lui rendre cette justice qu'il est, depuis 1870, le premier Ministre de la Guerre qui n'ait pas tenu le langage d'un vaincu.

La discussion de certains articles de la dernière loi militaire souleva aussi de vifs débats, dont les séminaristes firent les plus grands frais. Les opportunistes, guidés par les radicaux, furent intraitables. Ils refusèrent même cette transaction qui plaçait les élèves ecclésiastiques dans le service de santé ou dans les services auxiliaires.

Il faut pourtant que ces services soient remplis, comme les autres, par quelqu'un, et les radicaux qui, nous affirme M. Lockroy, sont gens de raison et de bon sens, auraient dû se dire que, ceux-là ou d'autres, ces services auraient aussi bien marché. Le bon sens lui-même n'indiquait-il pas le service de santé comme leur véritable élément, puisqu'ils l'ont toujours pris d'eux-mêmes, toutes les fois que la patrie a réclamé leurs bras. Et l'on n'ignore pas avec quel dévouement ils l'ont fait : les événements de la dernière guerre ne sont pas si éloignés.

Mais, chez les radicaux, une solution équitable ne peut résister au désir de se montrer désagréable à leurs adversaires.

Entin la scandaleuse affaire de la mélinite, sur laquelle est en ce moment ouverte une enquête dont nous attendons le résultat avec impatience, prouve au moins que l'administration supérieure de la guerre n'a pas toujours été en d'excellentes mains.

L'autre jour, le *Courrier de Saumur* risquait cette opinion qu'on a peut-être bien eu tort de gracier Turpin.

Ce n'est pas du tout notre manière de voir et, jusqu'à preuve du contraire, nous pensons que, pour avoir pris une mesure aussi humiliante pour lui, le gouvernement a dû y être contraint doublement, autant par la raison que par l'opinion publique.

Et nous croyons que dans cette circonstance

le *Courrier* a surtout eu en vue de couvrir l'ancien ministre de la guerre, singulièrement compromis dans cette affaire.

Sans rien préjuger, tout en attendant la vérité, nous croyons bon de soumettre à nos lecteurs le jugement d'un homme qui a joué un des plus grands rôles dans la réfection de notre artillerie, le colonel de Bange.

Interviewé au sujet de l'affaire Turpin, le colonel de Bange déclare qu'il ne comprend pas comment Triponé, agent d'une maison anglaise, avait ses entrées libres au ministère de la guerre. Il ne croit pas d'ailleurs qu'il ait pu y prendre des pièces bien importantes.

Il ajoute que M. de Freycinet n'a jamais été ministre de la guerre. Homme politique, il ne s'occupait que de politique et laissait carte blanche à ses subordonnés.

Il ajoute : — Ou Turpin est coupable, ou il est innocent. La grâce qu'on vient de lui accorder semble indiquer qu'il est innocent ; s'il l'est réellement, M. de Freycinet doit passer en cour d'assises avec ceux qui l'ont fait condamner : c'est la justice la plus élémentaire.

Il faut convenir que l'opinion du colonel de Bange n'est pas une non-valeur.

JEAN DASSY.

INFORMATIONS

AU SÉNAT

La Commission des finances s'est réunie et a examiné la question du contrôle des chemins de fer. Elle n'a pas adopté la manière de voir du ministre des travaux publics.

Elle a donc maintenu le rejet, par le Sénat, du crédit de 750,000 fr. demandé par M. Viette, pour la réorganisation du contrôle des chemins de fer.

La commission a ensuite abordé la question des opérations de Bourse.

La discussion s'annonce comme devant être très longue.

M. ANDRIEUX

M. Andrieux est allé à Lyon pour plaider au tribunal de commerce.

Interviewé, M. Andrieux déclare qu'il faut laisser à l'opinion publique le temps de se reposer.

En continuant à tenir son attention fixée sur les scandales de Panama, on l'énerverait, sans profit pour la politique d'opposition.

A l'approche des élections générales, la question du Panama trouvera tout son intérêt, car des faits nouveaux solliciteront certainement l'attention du corps électoral, et celui-ci voudra juger les hommes qui se présenteront devant lui.

D'ici là il se pourrait que l'arrestation d'Arton, en dehors de toute action gouvernementale, vint donner à la discussion des éléments nouveaux et d'un haut intérêt.

LA REVUE DE VINCENNES

Le général Saussier a passé hier en revue la garnison de Paris. Cette revue, à laquelle les troupes spéciales et la garde républicaine n'ont pas pris part, avait pour but de permettre au gouverneur de s'assurer de l'état d'avancement de l'instruction des jeunes soldats incorporés en novembre.

L'épreuve a été satisfaisante.

PLACE BEAUVAU

Le ministre de l'intérieur continue à recevoir les préfets. Il a reçu également le maire d'Amiens qui lui a confirmé la nouvelle de la reprise du travail dans cette ville.

AUX COLONIES

Les six douars marocains dont on a annoncé l'établissement à Magoura en violation du territoire français, ont déjà regagné la frontière marocaine, qui n'est qu'à 8 ou 10 kilomètres de Magoura.

BANQUET MINISTÉRIEL

M. Terrier, ministre du commerce et député de Dreux, se rendra demain dimanche dans cette ville où un grand banquet doit lui être offert.

LOI NÉCESSAIRE

Il est important de signaler la discussion qui s'est produite, à la dernière séance de l'Académie de médecine, relativement aux épidémies.

Actuellement il n'y a pas de loi sanitaire, personne n'est responsable. Personne n'est chargé d'aviser l'autorité de l'existence des cas qui annoncent le début d'une épidémie. Aujourd'hui, préfets, maires et leurs subordonnés sont convaincus que si on annonce l'existence d'une maladie épidémique, les étrangers quitteront le pays et le commerce en souffrira. C'est la conspiration du silence. Ce sont de misérables cachotteries, et qu'en résulte-t-il ? C'est qu'en cachant la vérité on ne sait au juste à quoi s'en tenir. Les indications fournies par la presse révèlent souvent la vérité, mais en la modifiant, en l'exagérant.

La conclusion de tout cela, c'est qu'il faut que de nouveau l'Académie appuie la création et la promulgation d'une loi sanitaire réelle et puissante.

INSTITUTEURS ET PROFESSEURS

Les instituteurs qui accomplissent leur année de service voient le temps qu'ils passent sous les drapeaux compté comme service dans l'Université.

Le ministre de l'instruction publique étudie les moyens d'accorder les mêmes avantages à l'enseignement secondaire.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Opérations ordinaires du 11 au 20 avril.
Dépôts de fonds 3.539.571 58
Retraits de fonds 42.912.539 70
Excédent de retraits 9.352.978 12
Excédent de retraits du 1^{er} janvier au 20 avril 1893 : 184,118,944 fr. 46.

UNE LETTRE DE M^{re} FREPPEL

L'*Univers* publie une lettre inédite de M^{re} Freppel à l'évêque de Strasbourg, M^{re} Raess.

« Cette lettre date de 1871. Dès cette époque, l'éminent évêque d'Angers voyait les embarras dans lesquels la politique annexionniste de M. de Bismarck allait jeter l'Allemagne.

« Les événements lui ont rapidement donné raison, et bien des Allemands, aujourd'hui, commencent à comprendre la gravité de la faute commise par M. de Bismarck dans l'achèvement de la victoire. »

GUILLAUME II ET LE TSAR

Un de nos confrères reçoit de Berlin les renseignements suivants :

« Avant son départ pour l'Italie, Guillaume a fait une démarche auprès du roi de Danemark. Sachant que, cet été, se réuniront à la cour de Copenhague la famille impériale de Russie, la famille royale de Grèce et la pri-

cesse de Galles, avec ses filles, l'empereur Guillaume a prié le roi Christian de lui permettre de venir aussi à cette réunion. Il lui a expliqué le but intime de sa visite, le priant de l'aider dans ses démarches. Ce but, le voici : Guillaume comprend que l'Allemagne supporte avec difficulté le lourd fardeau des obligations militaires créées par les armements excessifs de ces dernières années. Il voudrait causer dans l'intimité avec le Tsar pour dissiper dans son esprit toute trace de suspicion contre l'Allemagne et arriver à s'entendre, s'il est possible, sur un *modus vivendi* qui permettrait aux grandes puissances européennes de faire un désarmement partiel. »

GUILLAUME II AU VATICAN

La visite de Guillaume II au Vatican nécessite des pourparlers méticuleux.

Le cardinal Rampolla, à qui cette démarche de l'empereur allemand paraît ne pas être agréable, a été pris bien à propos d'une indisposition, qui laisse tout le soin de ces pourparlers à M^{re} Mocenni.

A ROME

Ce matin, M. Billot, ambassadeur de France auprès du roi d'Italie, a présenté au roi les lettres l'accréditant comme envoyé extraordinaire de France à l'occasion des noces d'argent des souverains.

L'accueil que Guillaume II a reçu jeudi à Rome a été empreint d'une grande froideur. La police avait pris les mesures les plus minutieuses pour réprimer les manifestations. L'empereur d'Allemagne trouve qu'elle n'a que trop réussi.

PETITES NOUVELLES

M. Waddington remettra ses lettres de rappel à la reine le 1^{er} mai. Il quittera Londres aussitôt après.

— M. de Mazade, membre de l'Académie française, est très malade.

— Le général Dodds s'embarquera aujourd'hui sur le *Thibet* pour rentrer en France.

— On signale une certaine agitation dans la Haute-Alsace.

Depuis l'ouverture des Conseils de révision, des batailles s'engagent entre conscrits et policiers. Ces derniers n'ont pas toujours le dessus.

— On parle de fonder à Saint-Petersbourg un lycée français.

— On mande de Berlin au *New-York Herald* que le prince de Bismarck serait sérieusement malade.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 21 avril 1893.

La Bourse retombe dans un grand calme après les rachats qui avaient élevé les cours. Le 3 0/0 ouvre à 96.42 et clôture à 96.25. Le 4 1/2 s'élève à 107.10.

La Banque de France est à 3,900. Le Crédit Foncier est ferme à 970. Le conseil a autorisé pour 13,605,008 fr. de prêts nouveaux. La Société Générale se maintient à 470. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 763.75. Le Comptoir National d'Escompte monte à 507.50.

Les obligations des Immeubles de France détachent le 10 mai un coupon de 3.75 pour les 3 0/0 et de 5 fr sur les 4 0/0. Ce coupon sera vite regagné. Un tirage aura lieu le 10 juillet pour les premières.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran s'é-

dissement, à la tête de tous ses agents, fait une charge, sabre au poing. Tout le monde s'enfuit et les ouvriers rentrent tranquillement.

Cette pétition a été adressée au préfet, par un groupe d'ouvriers, pour demander protection contre les grévistes et la liberté du travail.

Le crime de Saint-Lambert-la-Potherie

Pichery, qu'Aubert avait accusé de l'avoir battu et jeté à l'eau et qui avait d'abord nié, a fini par avouer son crime. La femme Aubert, en raison des relations qu'on dit qu'elle a eues avec Pichery serait sur le point d'être arrêtée, si elle ne l'est déjà.

Ecole de médecine et de pharmacie de Tours

Un concours s'ouvrira, le 27 novembre 1893, devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

L'intendance

L'intendance va recevoir une nouvelle tenue, la tunique ample, revêtue des broderies du dolman actuel, et avec le chapeau et le ceinturon pour la grande tenue.

Morte en sacre

Avant-hier, à Tours, une dame Chapin, journalière, est morte dans un sacre dans le trajet de la place Victoire à son domicile. La veuve Chapin était âgée d'environ 60 ans.

Concours hippique de Tours

La Société hippique d'Indre-et-Loire annonce un concours hippique à Tours les samedi et dimanche 7 mai prochain.

Décès de M^{me} Paul Mame

M^{me} Paul Mame a succombé hier, à Tours, à la maladie dont elle souffrait depuis une quinzaine de jours.
M^{me} Paul Mame était âgée de 55 ans.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 avril. — Henriette-Blanche Appert, à l'Hospice.
Le 21. — Georges-Jules Bone, rue de la Marmaillette; — Yvonne-Léonie Decorce, rue Saint-Nicolas.

DÉCÈS

Le 21 avril. — Anne-Marie-Rose-Augustine Gasnant, 17 jours, rue d'Orléans.

Département de Maine-et-Loire

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY

Dimanche 21 mai 1893,

GRAND FESTIVAL

DE MUSIQUES D'HARMONIE ET FANFARES
Organisé par la Musique Municipale
Une affiche ultérieure donnera les détails
Le Maire,
G. DE GRANDMAISON.

lin, Eugénie, qui avait remarqué les progrès du mal, était accourue pour la contraindre à prendre un peu d'exercice.

En voyant son amie pâle, défaite, les traits tirés, les yeux hagards, grelottant, n'en pouvant plus et incapable de manœuvrer l'aiguille qu'elle tenait à la main, des larmes involontaires jaillirent de ses paupières.

S'avancant près de ce pauvre être si frêle et si délicat, si peu fait pour supporter d'aussi cruelles épreuves physiques et morales, elle lui prit la main, puis, entendant sa taille de ses deux bras, elle la considéra en silence.

— Il est donc arrivé le terrible instant que je redoutais avec tant de raison. Eugénie, je n'y vois plus, ma tête a besoin d'être soutenue et mes bras refusent de me servir.

Et, se voilant la face de ses deux mains, il sembla qu'elle allait sangloter. Mais ses yeux demeurerent secs.

Des pleurs l'eussent peut-être sauvée.

Un médecin fut mandé en toute hâte, le médecin du quartier. Il déclara que la maladie serait probablement longue, qu'il ne pouvait encore répondre de rien, qu'il reviendrait, mais, qu'en tout cas, il fallait éviter à sa jeune cliente toute émotion, tout souci, toute préoc-

NOUVELLES MILITAIRES

Une solennité équestre à l'Ecole de Cavalerie de Saint-Petersbourg

Le Reichswehr rend compte, ainsi qu'il va suivre, des progrès des exercices d'équitation dans l'empire.

Les concours hippiques s'acclimatent de plus en plus en Russie. La vieille cité des Czars a eu la sienne après Péttersbourg. Les gentlemen étaient, pour la plus grande partie, des officiers.

La fête donnée par les junker de l'Ecole de cavalerie Nicolas a été particulièrement brillante. Le manège de l'Ecole était l'emplacement choisi. Toutes les loges, merveilleusement décorées de drapeaux, de sabres, de lances, de fleurs, étaient occupées par des dames en brillantes toilettes.

Au milieu du manège se trouvaient des officiers de cavalerie, de la garde et de la ligne, anciens élèves de l'établissement pour la plupart, le général Bilderling et d'autres membres de l'état-major général.

Le programme comprenait trois parties. Les deux premières se composaient de dix figures, au milieu desquelles les élèves, en pleine carrière, manœuvraient avec le sabre : cela se termina par la voltige. Une quinzaine des jeunes gens firent preuve d'une telle maîtrise qu'on aurait pu se croire au cirque plutôt que dans le manège d'un établissement militaire.

La troisième partie fut remplie par la Dschigitowka (sorte de fantasia), exécutée par un quadrille d'élèves d'origine cosaque.

La Dschigitowka est plus facile à décrire qu'à traduire. C'est une course sauvage et folle, à laquelle se livrent en toute liberté les Cosaques et les peuples du Caucase. Ces cavaliers du Caucase se trouvent à cheval comme chez eux, et ce sont des maîtres en équitation, mais en une équitation particulière aux Cosaques. Lancé au galop, le cavalier se penche et ramasse sur le sol de petites pièces de monnaie; à la même allure, il se met debout sur la selle; un autre cavalier le joint, saute en croupe derrière lui et fait feu. Un troisième se place sur les épaules du second, puis il se suspend à son bras, de sorte qu'il paraît voltiger entre les chevaux. Mieux encore: deux cavaliers, côte à côte, croisent leurs bras sur leurs épaules et un troisième se place sur ce siège improvisé.

Il est impossible de détailler toutes les figures et tous les tours de force: chacun cherche à dépasser l'autre en habileté et en audace.

Les élèves d'origine cosaque ont exécuté leurs exercices avec autant d'élégance que d'énergie. Des exclamations d'étonnement échappèrent à de jolies bouches et se changeaient aussitôt en bravos enthousiastes.

cupation.

Elle avait besoin du repos le plus absolu, d'air, de gaieté et bientôt, il l'espérait, d'aliments réconfortants...

Eugénie s'était installée au chevet de sa chère Solange et veillait sur elle avec toute la sollicitude de la plus tendre mère.

Dans le commencement rien ne manqua à la malade, mais quand ses modestes économies furent épuisées, et ce ne fut pas long, quand les ressources de la généreuse Eugénie eurent dit leur dernier mot, quand il ne resta plus dans la bourse commune qu'une malheureuse pièce de deux francs, que faire? que devenir?

Mais Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont mis en lui leur confiance.

On frappa à la porte de la mansarde: c'était le médecin. Il examina attentivement sa jeune amie, ainsi qu'il se plaisait à nommer Solange, l'interrogea, s'assura que tout danger avait disparu, et affirma même que, le lendemain, elle pourrait se lever pendant une grande heure.

C'était la fin de la misère.

Il fallait cependant vivre encore durant quelques jours.

(A suivre.)

Aucun accident n'est venu attrister la fête, malgré la folle témérité des exécutants.

La cérémonie s'est terminée par une course d'obstacles exécutée avec des chevaux ne portant ni selle ni bride.

Debout, couchés sur les chevaux ou suspendus à leurs flancs, les habiles jeunes gens ont franchi barrière, mur, haie vive... C'était un exemple brillant de l'instruction donnée aux élèves pendant les deux années qu'ils passent à l'Ecole.

Les maladies de l'estomac et de l'intestin disparaissent en prenant chaque matin une cuillerée à café de Tisane Dussolin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

C^{ie} du CHEMIN DE FER OTTOMAN DE JONCTION SALONIQUE-CONSTANTINOPLÉ

100,000 Obligations de 500 fr. 5 0/0
Intérêt annuel: 15 francs,
payable par moitié, les 15 avril et 15 octobre,
SOUS DEDUCTION DES IMPÔTS
Remboursement à 500 fr. en 95 ans, par tirages annuels
PREMIER REMBOURSEMENT LE 15 OCTOBRE 1897
Ces obligations font partie d'une série de 320,000
constituant l'unique charge de la ligne.

GARANTIES

Le Gouvernement Impérial Ottoman a garanti, pour 99 ans, une recette brute annuelle de 15,500 fr. par kilomètre, représentant pour les 500 kil. m. de la ligne, une somme de 7,750,000 fr. Le Conseil de la Dette Ottomane a accepté la gestion de cette garantie.

Le Gouvernement a affecté spécialement au paiement de cette garantie les dimes des Sandjaks (arrondissements) de Gumuldjina, Dedeagatch, Serres et Drama, et l'excédent des dimes des Sandjaks de Salonique et de Monastir, sur le montant affecté à la garantie du chemin de fer de Salonique à Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique Ottomane composé de délégués anglais, français, allemand, autrichien, italien et ottomans, a accepté la charge de percevoir ces dimes et d'en appliquer le produit à la garantie du chemin de fer Junction Salonique-Constantinople, en versant les sommes ainsi affectées au paiement de cette garantie, à la Banque Impériale Ottomane, qui les tiendra à la disposition de la Compagnie.

PRIX D'ÉMISSION: Fr. 282,50

JOISSANCE DU 15 AVRIL 1893

PAYABLES	Fr.	50 en souscrivant;
	»	40 à la répartition, du 8 au 12 mai 1893;
	»	100 du 8 au 15 juin 1893;
	»	92,50 du 8 au 15 juillet 1893.

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à fr. 281.50, ce qui, pour un revenu de 15 francs, fait ressortir le placement à 5.32 0/0, amortissement non compris.

On souscrit le 25 avril 1893

A PARIS: BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE
à la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS
ET DANS LEURS AGENCES ET SUCURSALES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
La cote officielle sera demandée.

MARCHÉS DE PARIS

ESPÈCES	AMENÉS Vendus		PRIX DU KILOG.		
	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e q.	5 ^e q.
Bœufs.....	2286	2150	1 48	1 31	1 14
Vaches.....	936		1 42	1 28	1 04
Veaux.....	1268	1084	2 10	1 80	1 76
Moutons.....	13613	12850	2 04	1 90	1 60
Porcs gras....	5804	5764	1 48	1 44	1 40
Blés, disponib.	21.25				
Avoines, id....	17.50				

Dernières Nouvelles

EXPLOSION A BRUXELLES

Un grave accident s'est produit hier, à 2 heures et demie, à la caserne d'artillerie: au cours de la préparation de pétards destinés à un tir, une formidable explosion se produisit, blessant grièvement quatre soldats, parmi lesquels l'officier chargé de surveiller l'opération.

Les vitres volèrent en éclats, la porte fut arrachée de ses gonds et les châssis projetés au loin.

On ignore les causes de cet accident.

LE RENVOI DES MILICIENS BELGES

Le gouvernement vient d'ordonner le renvoi dans leurs foyers des classes de milice de 1889 et 1890, qui avaient été appelées en raison de la récente crise.

LE VOTE SUR LE « HOME RULE »

L'opposition est allée au Parlement avec l'intention bien arrêtée d'empêcher le vote sur le bill du home rule; mais, d'autre part, le gouvernement et les membres de la majorité sont absolument décidés à en finir. Tous les députés favorable au home rule ont été prévenus d'être présents, à cause du vote dont le résultat est prévu mathématiquement.

Des deux côtés, on a pris des mesures pour qu'aucun membre ne s'absente sans qu'un membre de l'autre parti ne s'absente aussi, de manière à ne rien changer au résultat du vote.

On prévoit que ce sera absolument un vote de parti et que le gouvernement obtiendra pour le home rule une majorité de 40 ou 41 voix.

GUILLAUME II A ROME

Hier soir, à la cour, a eu lieu « un dîner de famille ».

Les souverains et les princes italiens et étrangers ont assisté ensuite à la représentation de gala de l'opéra de Falstaff.

LE CHOLÉRA

La Suède et la Norvège viennent de déclarer contaminés par le choléra tous les ports français situés entre Saint-Nazaire et Brest.

Les navires venant de ces ports devront faire une quarantaine avant de toucher les ports de Suède et de Norvège.

Le transport de marine de guerre français, la Drôme a été mis en quarantaine à Brest, en arrivant de Lorient.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis. 4 fr. 40

— satin et peluzhe — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST

A La Glaneuse

MODES

Lundi 24 courant et jours suivants

Exposition et Mise en Vente des

MODÈLES DE CHAPEAUX D'ÉTÉ

Achetés à notre 2^e voyage à Paris

Et créés spécialement pour notre Maison.

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalons, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Lundi 8 Mai 1893, à 1 heure, à Saumur,

En l'étude de M^e LE BARON, notaire,

UNE

Petite Propriété

A SAUMUR,

Entre la route de Yarrains et la ligne du chemin de fer,

Comprenant : Jardin entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette ; à la suite de ce jardin une vigne contenant 18 ares.

Mise à prix : 4,000 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

MAISON, CLOS DE VIGNE ET MOULIN

DES HUNAUDIÈRES

Commune de Saint-Cyr-en-Bourg

Belle exposition - Facilités de paiement

S'adresser à M. REMY CATEAU, à Saint-Cyr, et à M^e BRAC, notaire.

Étude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué.

A VENDRE

Ou à arrenter

Une MAISON

Située à Doué, rue de la Sirène,

Comprenant : bâtiment d'habitation de huit pièces, très beaux et très vastes magasins, bureaux, écuries, remises, magnifiques greniers, caves, grande cour et jardin.

Cette maison convient au commerce en gros, et notamment à celui des vins et liqueurs qu'on y a exercé pendant très longtemps.

S'adresser à M. RAISON-VALLÉE, propriétaire à Doué, ou à M^e DOUSSAIN, notaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 22 Avril 1893

L'Étude de M^e G. BARON,

Avoué à Saumur,

successeur de M^e Louis ALBERT,

située précédemment rue de la Petite-Douve, n^o 8, sera transférée :

Rue Dupetit-Thouars, 13

(A l'angle de la rue d'Orléans)

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n^o 83.

VIGNES AMÉRICAINES

OTHELLO : 5 fr. le cent, 40 fr. le mille, forte réduction à partir de 5 mille. Ecrire à M. EYNARD, à Langeais (Indre-et-Loire).

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

Corsets sur Mesure

M^{me} V^e CHATELAIS

Saumur, 18, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE

Corsets Orthopédiques.

A LOUER

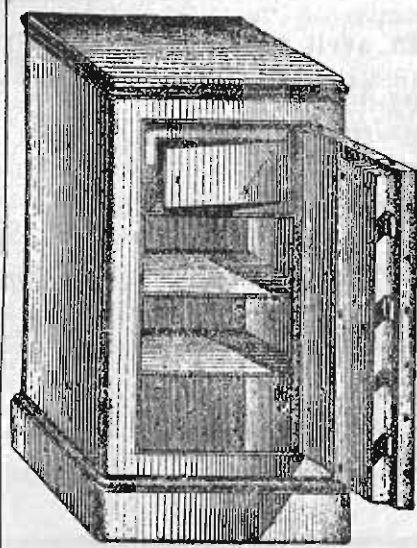
en totalité ou par partie, Maison et vastes Magasins, rue Saint-Jean, n^o 14. — Réparations au gré du locataire. Ancienne Distillerie.

S'adresser rue Cour-St-Jean, n^o 5.

APPARTEMENT

A LOUER

Comprenant cinq pièces, cave, grenier et mansardes. Eau dans la cuisine. Rue Dupetit-Thouars, n^o 5.



COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Inérochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,

Entrepreneur de Serrurerie

SAUMUR

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50

Excellent vin rouge du Roussillon — 0,60 et 0,70

Côtes de Bordeaux. — 0,80 et 1 fr.

Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre,

Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les Jours. Fraicheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGEES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boites Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brioches pour première communion.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,